13.03.2014 – 15:08 Uhr

Une dangereuse décision préalable, qui remet en question la protection des Alpes et nuit à la Suisse

Altdorf (ots) -

Que ce soit du point de vue financier, étatique ou de la politique des transports, un deuxième tunnel routier au Gothard n'est pas la solution à choisir pour assainir le tunnel existant. C'est la raison pour laquelle, l'Initiative des Alpes est surprise de constater que le Conseil des Etats est entré en matière sur la proposition du Conseil fédéral.

Faux du point de vue politique : l'argent manque à la Confédération pour maintenir en état de fonctionnement optimal l'infrastructure ferroviaire et routière et pour répondre aux souhaits d'extension régionaux des emplacements particulièrement éprouvés. Dépenser dans cette situation trois milliards de francs de plus que nécessaire dans l'assainissement du tunnel routier du Gothard est en contradiction avec le principe d'une gestion économique de l'argent du contribuable. Ils représentent le surcoût d'un second tube en comparaison avec une solution de ferroutage temporaire pour voitures et camions, coûts à long terme pris en compte. Comme les experts de la Confédération l'ont démontré, un ferroutage est possible (OFT, Astra, étude SMA).

Préoccupant du point de vue étatique : le Conseil fédéral veut garantir par une loi que les capacités routières au Gothard ne soient pas pleinement exploitées une fois les deux tubes achevés en 2030. Comme l'ont fait remarquer des juristes de renom, la loi proposée viole l'article 84 de la Constitution. Cette loi et la Constitution se laissent de surcroît modifier à tout moment, notamment lorsque les faits sont déjà accomplis et les milliards engloutis. Qui donc construirait une maison à deux étages et fait ancrer dans une loi que seul un étage puisse y être habité? De plus, la Confédération utilise aujour-d'hui déjà les bandes d'arrêt d'urgence comme voies de circulation - cela sous le couvert de « fluidification de la circulation » (projet PUN en allemand). Cette manière d'agir contredit la compréhension démocratique suisse.

Contreproductif du point de vue de la politique des transports : un second tube saboterait le transfert de la route au rail du trafic de marchandises en transit à travers les Alpes décidé par le peuple. Il déva-luerait aussi les milliards investis dans les NLFA dont l'élément majeur - le tunnel de base ferroviaire du Gothard - sera mis en exploitation en 2016. Une deuxième galerie routière ouvre les vannes au trafic international de camions et nuit aussi aux petites et moyennes entreprises.

Si le Conseil national devait aussi approuver cette construction, l'Initiative des Alpes déposera une demande de référendum en collaboration avec d'autres organisations. Il n'est pas question de duper le peuple !

Contact:

Mathias Reynard, comité de l'Initiative des Alpes, Conseiller national VS, 079 328 67 40
Fabio Pedrina, président de l'Initiative des Alpes, 079 249 29 42
Regula Rytz, comité de l'Initiative des Alpes, Conseillère nationale BE, 079 353 86 38
Jürg Grossen, Conseil des Alpes de l'Initiative des Alpes, Conseiller national BE, 079 444 94 65

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002430/100752907 abgerufen werden.